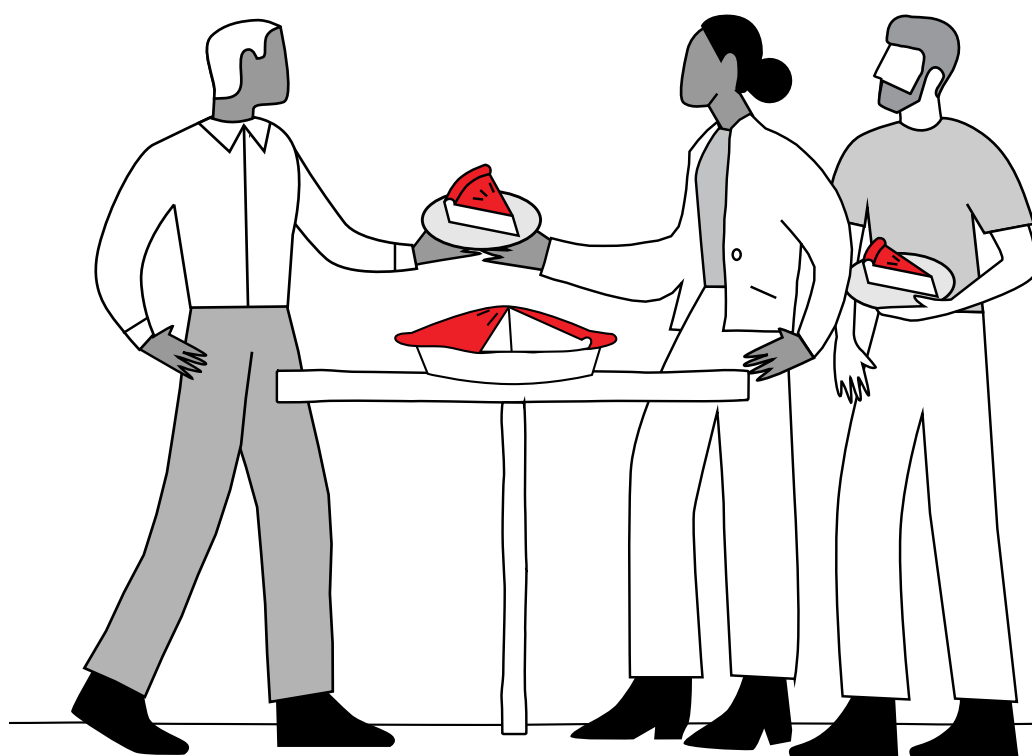


UBS Investor Watch

Global insights : Que pensent les investisseurs / Octobre 2022

Partager son patrimoine équitablement

Discuter de la répartition du patrimoine entre les générations



Alors que nous assistons à la plus grande transmission de patrimoine de l'histoire, *UBS Investor Watch* se penche sur les défis et les opportunités liés à cette transmission intergénérationnelle. Nous avons interrogé 4 500 investisseurs fortunés aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Asie.

Nous avons constaté que, même mis face aux dures réalités de la pandémie, de nombreux investisseurs ne prennent tout simplement pas les mesures qui s'imposent pour assurer la transmission de leur patrimoine dans de bonnes conditions. Quatre investisseurs sur dix n'ont pas de testament à jour ni de plan de transmission de patrimoine. La moitié d'entre eux n'aborderont pas le sujet de leur succession avec leurs futurs héritiers.

Alors qu'un volume de patrimoine important va être transmis dans les 20 prochaines années, comment expliquer un tel manque de réactivité de la part des investisseurs ?

Notre dernière étude a montré que la notion délicate de répartition équitable des actifs et la difficulté à communiquer contribuent à l'inaction.

Malheureusement, le fait de faire l'impasse sur ces sujets peut se révéler coûteux, non seulement sur le plan financier, mais également sur le plan familial. Un tiers des héritiers déclare avoir vécu des conflits et des problèmes familiaux non résolus. Si on ajoute à l'équation les familles recomposées, les successions d'entreprises et les investisseurs sans héritiers directs, le problème prend une toute autre ampleur.

La bonne nouvelle : les donateurs et leurs héritiers sont d'accord sur les moyens à mettre en œuvre pour surmonter les obstacles. Six sur dix disent souhaiter avoir

une communication plus ouverte. La moitié d'entre eux ne sont pas opposés à l'idée de faire appel à un professionnel pour faciliter le dialogue et souhaitent s'informer sur la manière dont les autres familles abordent la transmission de patrimoine.

Au-delà des discussions sur la répartition des actifs tangibles, chaque famille possède un large éventail de valeurs et d'héritage qu'elle souhaite transmettre. Dans le contexte de cette période historique de transmission de patrimoine, chaque famille aura besoin de sa propre stratégie pour préserver ce qui est le plus important, tout en communiquant clairement sur tout ce qu'elle souhaite partager.

Et comment bien le partager.

La planification successorale est une priorité pour les investisseurs

Les investisseurs fortunés du monde entier ont à cœur de minimiser les querelles financières et familiales qui peuvent accompagner la transmission de patrimoine. Les trois quarts des investisseurs, en particulier aux États-Unis, souhaitent que le processus de succession se déroule sans heurts.

En termes d'actifs financiers, sept investisseurs sur dix souhaitent privilégier la réduction des impôts et faire en sorte que leurs bénéficiaires utilisent leur héritage de manière judicieuse.

Principales préoccupations des investisseurs en matière de transmission de patrimoine

% importance



76 %

La transmission d'actifs se déroule en douceur



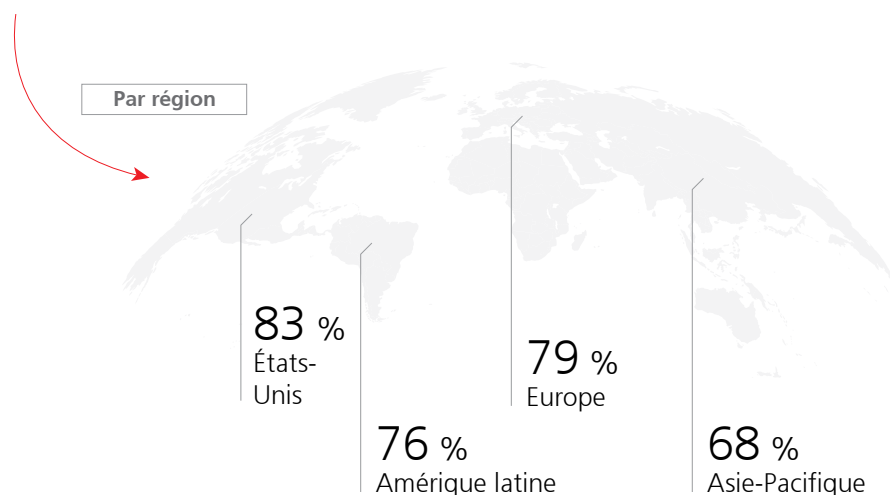
71 %

La transmission des actifs s'effectue de manière à bénéficier d'optimisations fiscales



70 %

Mes héritiers utilisent leur héritage de manière judicieuse



« Je préfère transmettre mon patrimoine à mes enfants qu'à l'État. »

Investisseuse (F), Royaume-Uni

« Mes héritiers doivent connaître chacun des aspects de mon patrimoine afin de pouvoir le gérer intelligemment quand je ne serai plus là. »

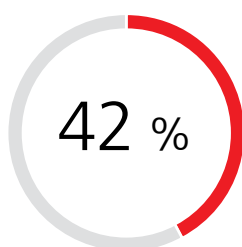
Investisseur (H), Japon

Pourtant, de nombreux investisseurs n'ont pas pris de mesures

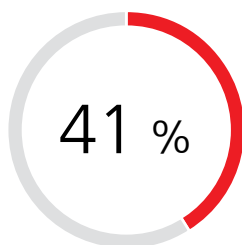
Malgré leurs bonnes intentions, de nombreux investisseurs n'ont pas pris les mesures de base en matière de planification successorale. Même après une pandémie, quatre sur dix, par exemple, n'ont pas de testament à jour ni de plan de succession écrit.

Au-delà du testament et du plan de succession, la moitié des investisseurs n'ont pas abordé le sujet de leur succession avec leurs héritiers, condition essentielle pour les préparer à une transmission en douceur. Par exemple, la moitié des donateurs n'ont pas révélé le lieu de détention de leurs actifs, les modalités de leur répartition ni leur valeur.

Les donateurs omettent des étapes cruciales ...



Je n'ai pas de testament à jour



Je n'ai pas de plan de transmission / succession

... et ne communiquent pas des informations importantes



Mes héritiers ne connaissent pas la valeur de mon patrimoine



Mes héritiers ne savent pas où se trouve l'ensemble de mon patrimoine (par ex : comptes)



Mes héritiers ne savent pas comment mon patrimoine sera réparti

« Je prévois de discuter [de la question de l'héritage], mais pas avant quelques années, car mes héritiers auraient du mal à le comprendre maintenant. Je ne veux pas trop leur faire peur. »
Investisseur (H), E.A.U.

« Je n'ai pas parlé à mon fils de mes projets d'héritage pour éviter qu'il ait l'impression que cela lui est dû. »
Investisseuse (F), Mexique

La difficulté de répartir un héritage équitablement contribue à l'inaction

De nombreux investisseurs sont confrontés à la notion d'équité. Deux tiers, par exemple, ont du mal à partager leurs actifs d'une manière qu'ils jugent équitable, en particulier dès lors que cela implique de les répartir inégalement entre leurs héritiers.

Les donateurs qui ont décidé de favoriser certains héritiers par rapport à d'autres sont clairs sur les raisons : 80 % donneront davantage aux héritiers avec lesquels ils ont des relations plus étroites. D'autres évoquent les besoins financiers de leurs héritiers et leur rôle d'aidants.

La plupart des donateurs jugent qu'il est difficile de répartir les actifs équitablement

% d'accord

66 %

Nous avons du mal à répartir les actifs de manière équitable

Par région

78 %	76 %	72 %	49 %
Amérique latine	Europe	Asie-Pacifique	États-Unis

Pourquoi certains héritiers recevront plus que d'autres

80 %
Nous sommes plus proches

75 %
Ils ont des besoins économiques plus importants

76 %
Différentes générations recevront des montants différents

74 %
Ils se sont davantage occupés de moi

75 %
Je leur fais davantage confiance quand il s'agit d'argent

73 %
Leur mode de vie se rapproche plus de mes valeurs

« Un enfant a beaucoup plus d'argent que l'autre. La répartition est un problème récurrent que nous n'avons pas résolu. »
Investisseur (H), États-Unis

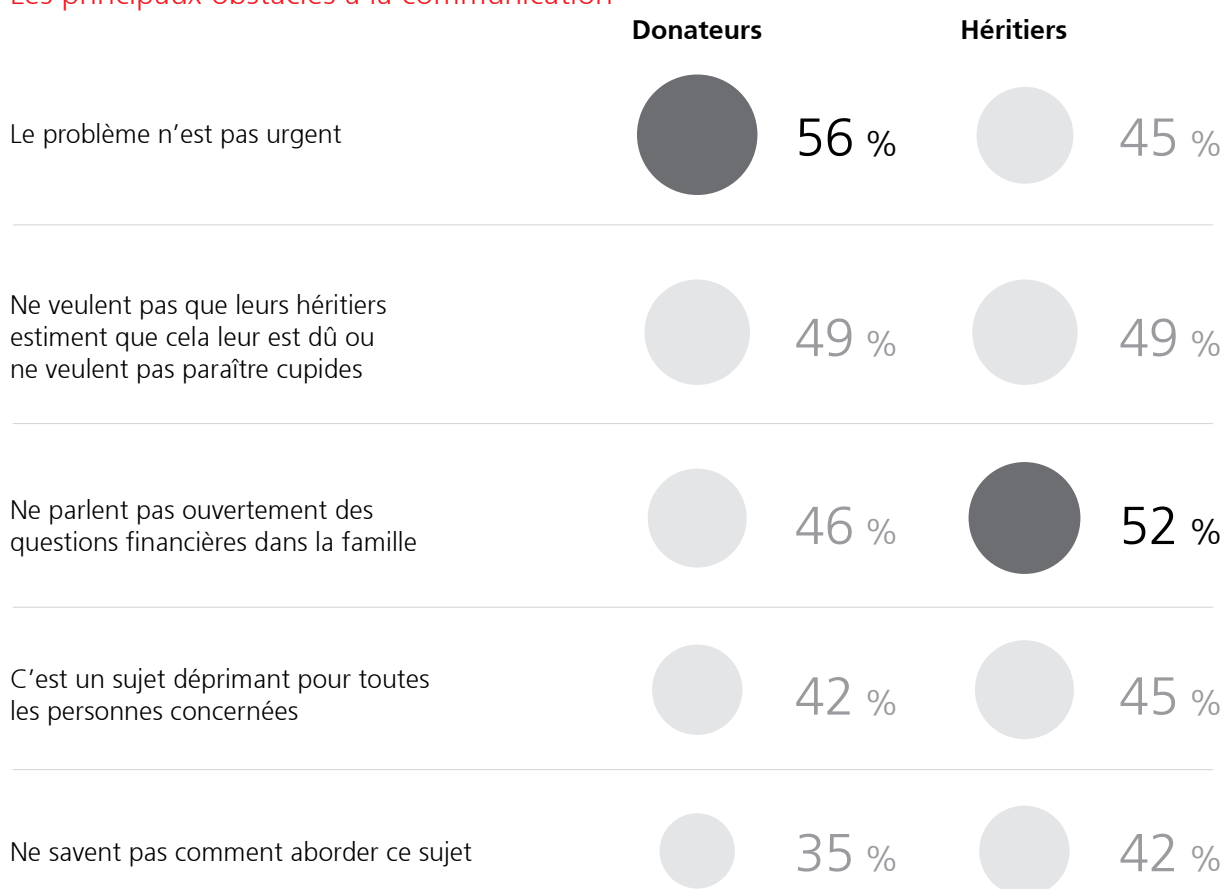
« De nombreuses personnes négligent le sujet de la répartition des actifs. Malheureusement, cela devient un problème pour les gens qui doivent s'en occuper par la suite. »
Investisseur (H), Royaume-Uni

La difficulté à communiquer conduit également à l'inaction

La difficulté d'agir équitablement peut empêcher les investisseurs de prendre des mesures, tout comme celle d'aborder des sujets délicats. Les donateurs et les héritiers éprouvent des réticences à parler de la succession. Malgré le risque que représente le fait d'attendre trop longtemps, ni les donateurs ni leurs héritiers n'estiment que la succession est un problème urgent.

En outre, les parents ne veulent pas que leurs héritiers estiment que leur patrimoine leur est dû, et les héritiers ne veulent pas aborder le sujet par crainte d'apparaître cupides.

Les principaux obstacles à la communication



« Ma fille ne sait pas combien je possède parce que nous n'en avons jamais discuté. Ces montants pourraient changer parce que je suis encore relativement jeune. »
Investisseuse (F), Brésil

« C'est un sujet délicat, " Que va-t-il se passer avec ton argent quand tu seras mort ?". Nous évitons ces conversations. »
Investisseuse (F), Suisse

L'inertie, le manque de communication ont une incidence négative sur la transmission de patrimoine

Le fait de ne pas prendre les mesures nécessaires en matière de transmission de patrimoine peut entraîner des pertes financières et des querelles familiales. De nombreuses successions paient des impôts en trop lorsqu'elles n'ont pas mis en place des stratégies de protection. D'autres sont assujetties à des décisions de justice et à des retards lorsque les donateurs négligent de rédiger des testaments et d'autres documents.

Parmi les investisseurs ayant reçu un héritage, quatre sur dix regrettent de ne pas en avoir parlé davantage avec leurs parents avant. Les

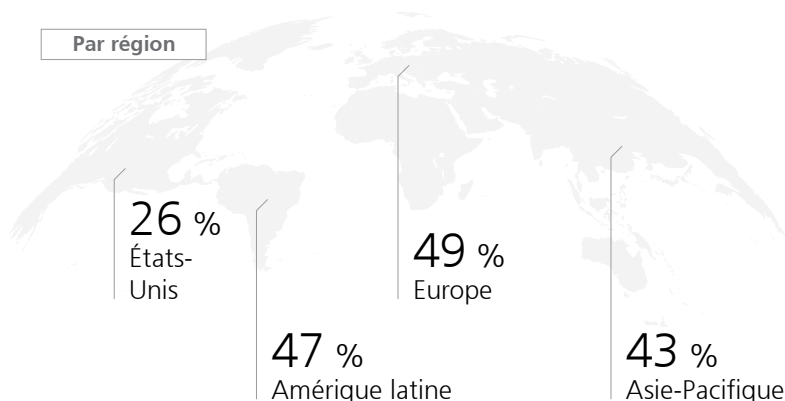
investisseurs américains semblent les plus disposés à parler ouvertement avec leurs parents de leurs dernières volontés.

De nombreux héritiers ont subi des répercussions négatives pour ne pas avoir discuté des plans de succession. Un tiers admet avoir des problèmes non résolus et des conflits avec d'autres héritiers. 64 % de celles/ceux ayant agi en qualité d'exécuteur testamentaire déclarent qu'il leur a été difficile d'accomplir les dernières volontés de leurs donateurs.

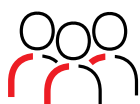
Le manque de transparence a entraîné des regrets ...

40 %

Je regrette de ne pas avoir discuté davantage avec mes parents de leurs intentions en matière de succession avant leur décès



... et des conflits familiaux



34 %

Nous avons eu des conflits entre héritiers concernant la répartition des actifs

34 %

Des questions sont restées en suspens (p.ex. qui hérite de la maison)

64 %

Les héritiers qui ont agi en qualité d'exécuteur testamentaire déclarent qu'il leur a été difficile d'accomplir les dernières volontés

« Les familles doivent mettre en place des stratégies et en parler. À défaut, le résultat est souvent le chaos et le conflit. »

Investisseur (H), Italie

« Lorsque mon père est décédé, nous avons eu du mal à retrouver les documents. Il a fallu plusieurs mois pour gérer la succession, après de nombreux démêlés avec l'administration. »

Investisseuse (F), Brésil

Comment encourager les investisseurs à prendre des mesures en matière de planification successorale

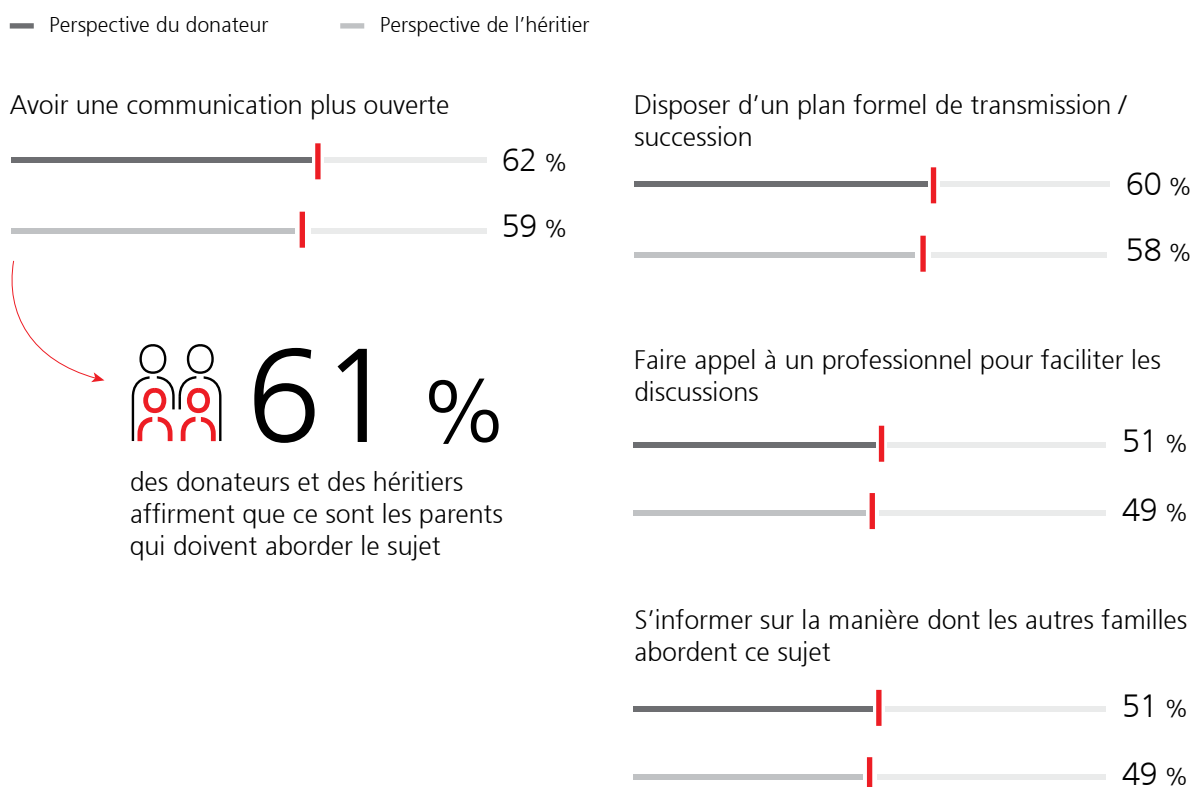
Même s'il existe des obstacles, et que la transmission de patrimoine peut se révéler compliquée, les donateurs et les héritiers sont d'accord sur les méthodes à mettre en œuvre pour briser les barrières.

En tête de liste, on retrouve une communication plus ouverte, continue et intentionnelle. Six investisseurs sur dix conviennent que ce sont les

parents qui doivent engager la discussion sur le sujet de l'héritage.

En outre, les investisseurs citent l'importance de disposer d'une stratégie écrite, d'une assistance professionnelle et d'informations sur la manière dont les autres familles abordent la planification successorale.

Les donateurs et les héritiers sont d'accord sur les modalités d'action



« Nous nous sommes préparés en vue de la transmission de notre héritage. Nous avons élaboré un plan successoral détaillé et partagé son contenu avec nos héritiers. »

Investisseuse (F), Mexique

« Il est important de discuter délibérément de ces questions au plus tôt, afin que chacun soit préparé et d'éviter les disputes. »

Investisseur (H), Singapour

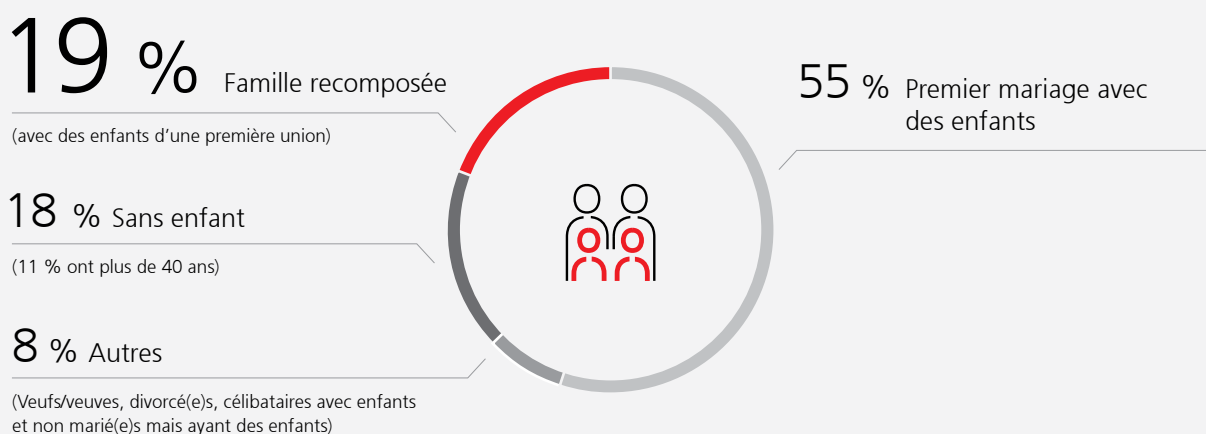
Focus sur la dynamique familiale

La répartition des actifs pose un problème encore plus grand pour les familles recomposées

La dynamique familiale peut compliquer les plans de succession. Plus de la moitié des familles que nous avons sondées sont composées de conjoints dont c'est le premier mariage et de leurs enfants. Mais toutes ne correspondent pas à ce modèle : environ une sur cinq est une famille recomposée avec des enfants d'une première union. En outre, une proportion presque équivalente est sans enfant.

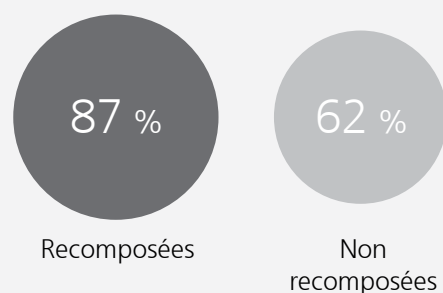
Les investisseurs vivant dans des familles recomposées estiment avoir plus de difficultés que ceux d'autres familles à gérer la répartition de leurs actifs. Près de neuf sur dix ont du mal à répartir les actifs d'une manière qu'ils jugent équitable, voire égale, contre 62 % de ceux qui n'appartiennent pas à une famille recomposée.

Toutes les familles ne se ressemblent pas



Les familles recomposées jugent que la répartition des actifs est plus difficile ...

% qui ont du mal à répartir les actifs de manière équitable



« Mes différents mariages ont compliqué ma planification successorale. J'ai deux enfants d'un premier mariage avec qui j'ai repris contact »
Investisseur (H), États-Unis

... et sont moins susceptibles de répartir les actifs équitablement

	Recomposées	Non recomposées
Certains héritiers recevront une part plus importante que d'autres	40 %	29 %
Répartition à parts égales entre tous les héritiers	60 %	71 %

« J'ai des beaux-enfants. La répartition des actifs est plus compliquée lorsqu'on s'est remarié. »
Investisseur (H), E.A.U.

Les investisseurs sans enfant envisagent davantage d'options pour répartir leurs actifs

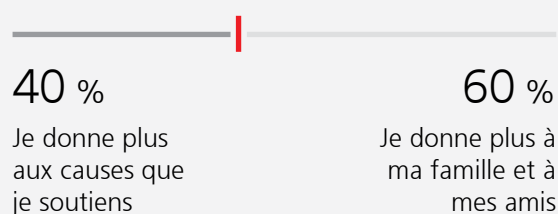
Les investisseurs sans héritiers directs peuvent rechercher des solutions différentes lorsqu'ils élaborent un plan de succession. Par rapport aux investisseurs avec enfants, ils sont plus susceptibles de laisser une part plus importante de leur patrimoine aux causes caritatives qu'ils soutiennent.

Plus de la moitié prévoient de léguer plus à certains héritiers qu'à d'autres, contre seulement 30 % pour les parents avec enfants. Les investisseurs sans enfant communiquent moins : leurs héritiers sont beaucoup moins susceptibles de savoir où se trouvent les comptes ou comment le patrimoine sera réparti.

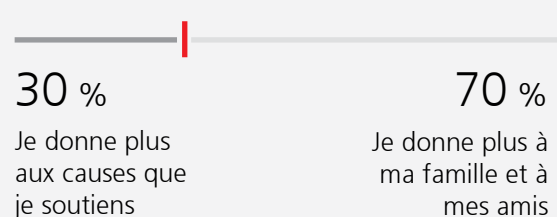
Les investisseurs sans enfant donnent plus à des causes caritatives ...

% d'actifs légués à chacun

Sans enfant



Avec enfants



... et sont susceptibles de donner plus à certains héritiers qu'à d'autres

	Sans enfant	Avec enfants
Certains héritiers recevront une part plus importante que d'autres	53 %	30 %
Répartition à parts égales entre tous les héritiers	47 %	70 %

Mais ils ont aussi tendance à communiquer moins

	Sans enfant	Avec enfants
Mes héritiers savent où se trouve l'ensemble de mon patrimoine (par ex : comptes)	31 %	54 %
Mes héritiers savent comment mon patrimoine sera réparti	33 %	55 %

« Certain(e)s nièces et neveux sont plus présents dans nos vies. D'autres nous ignorent. Nous n'avons aucun scrupule à donner des montants inégaux. »

Investisseuse (F), États-Unis

« N'ayant pas d'enfant, je laisserai la majeure partie de mon patrimoine à des neveux et nièces, ainsi qu'à mon université pour créer une bourse. »

Investisseur (H), Japon

Les plans de succession deviennent encore plus compliqués lorsque le donateur est un entrepreneur

Les entrepreneurs sont confrontés à des complications supplémentaires en matière de transmission de patrimoine, d'autant plus que l'entreprise est souvent l'actif le plus précieux et le plus difficile à transmettre.

Six entrepreneurs sur dix ont des difficultés à répartir leurs actifs équitablement. Environ la moitié espèrent laisser leur entreprise à leur famille, mais beaucoup n'ont pas de plan successoral et n'ont pas discuté de leurs intentions avec leurs héritiers ni fixé des attentes.

Près de la moitié des entrepreneurs espèrent transmettre leur entreprise à leur famille

47 %

Vente ou transmission à des membres de la famille



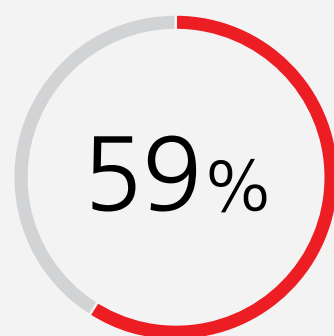
26 % Vendre à une autre personne ou société

10 % Vendre aux salariés

7 % Quitter l'entreprise complètement

8 % Pas de plan à l'heure actuelle

Mais ils ne savent pas bien comment répartir les actifs ...



Ont des difficultés à répartir équitablement

... et ils manquent de préparation



42 % N'ont pas de plan successoral



41 % N'ont pas fixé d'attentes quant à la transition de leur entreprise



36 % N'ont pas discuté de leur patrimoine familial avec leurs héritiers

« Je n'ai pas discuté de la transmission de mon entreprise aux membres de ma famille. Je me concentre davantage sur sa croissance. »

Investisseuse (F), Singapour

« La transmission d'une entreprise peut créer des frustrations et des querelles, qui nuisent aux liens et à l'amour entre frères et sœurs. »

Investisseur (H), Italie

Le présent document a été préparé par UBS SA, sa filiale ou sa société affiliée (« UBS »).

Le présent document et les renseignements qu'il contient sont fournis uniquement à titre informatif. Il ne constitue en aucun cas une recherche en investissement, un prospectus de vente, une offre ou une sollicitation d'offre de participation à toute activité d'investissement. Le présent document n'est pas une recommandation relative à l'achat ou à la vente de titres, d'instruments d'investissements ou de produits, et ne recommande aucun programme ou service d'investissement spécifique.

Le présent document ne constitue en aucun cas des conseils juridiques ou fiscaux. UBS et ses collaborateurs n'émettent aucun avis juridique ou fiscal. Le présent document ne peut être redistribué ou reproduit, en tout ou partie, sans l'autorisation écrite préalable d'UBS. Dans la mesure permise par la loi, ni UBS ni l'un de ses administrateurs, dirigeants, collaborateurs ou agents n'accepte et n'assume une quelconque responsabilité ou obligation de prudence et de diligence quant aux conséquences, y compris les pertes et dommages, subies par vous ou par toute autre personne agissant, ou s'abstenant d'agir, sur la base des informations contenues dans le présent document ou pour toute décision basée sur ces informations.

Informations importantes en cas de diffusion de ce document aux « U.S. Persons » ou aux États-Unis

En tant que société fournissant des services de gestion de patrimoine à ses clients, UBS Financial Services Inc. offre des services de conseil en investissement en tant que conseiller en investissement enregistré auprès de la SEC et des services de courtage en sa qualité de courtier-négociant enregistré auprès de la SEC. Les services de conseil en investissement et les services de courtage sont séparés, distincts, différents à de nombreux égards et régis par des lois différentes et des dispositions distinctes. Il est important que les clients comprennent la manière dont nous exerçons nos activités et qu'ils lisent attentivement les conventions et les informations que nous leur fournissons sur nos produits et nos services. Pour plus d'informations, veuillez consulter le document PDF à l'adresse suivante ubs.com/relationshipsummary. UBS Financial Services Inc. est une filiale d'UBS AG. Membre de la FINRA/SIPC. Date d'expiration : 9/1/2023. Code de révision : IS2205343. Date d'approbation : 9/22/2022.

Les stratégies d'investissement durable visent à intégrer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement et la construction de portefeuille. Les stratégies des différentes zones géographiques et des différents styles abordent l'analyse ESG et intègrent les conclusions de différentes manières. Les rendements des portefeuilles constitués principalement d'investissements durables peuvent être inférieurs ou supérieurs à ceux des portefeuilles dans lesquels des facteurs ESG, des exclusions ou d'autres questions de durabilité ne sont pas pris en compte, et les opportunités d'investissement offertes à ces portefeuilles peuvent également être différentes.

Informations importantes en cas de diffusion de ce document par les entreprises nationales suivantes

Danemark s'il est diffusé par UBS Europe SE, succursale danoise : cette publication n'a pas vocation à constituer une offre publique de droit danois. Elle n'est diffusée qu'à titre d'informatif par UBS Europe SE, succursale danoise, filiale d'UBS Europe SE, dont le siège social est situé à Sankt Annae Plads 13, 1250 Copenhague, Danemark, immatriculée auprès de l'Agence danoise du commerce et des sociétés, sous le numéro 38 17 24 33. UBS Europe SE, succursale danoise, filiale d'UBS Europe SE est soumise à la surveillance conjointe de la Banque centrale européenne (« BCE »), de la Banque centrale allemande (Deutsche Bundesbank), de l'Autorité fédérale allemande de surveillance des services financiers (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht), ainsi que de l'Autorité danoise de surveillance financière (Finanstilsynet), auxquelles cette publication n'a pas été soumise pour approbation. UBS Europe SE est un établissement de crédit de droit allemand adoptant la forme d'une Societas Europaea, dûment agréé par la BCE.

Allemagne s'il est diffusé par UBS Europe SE, Allemagne : cette publication n'a pas vocation à constituer une offre publique de droit allemand. Elle n'est diffusée qu'à titre informatif par UBS Europe SE, Allemagne, dont le siège social est situé à Bockenheimer Landstrasse 2-4, 60306 Francfort-sur-le-Main. UBS Europe SE est un établissement de crédit de droit allemand adoptant la forme d'une Societas Europaea, dûment agréé par la Banque centrale européenne (« BCE ») et supervisé par la BCE, la Banque centrale allemande (Deutsche Bundesbank) et l'Autorité fédérale allemande de surveillance des services financiers (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht), auxquelles cette publication n'a pas été soumise pour approbation.

France s'il est diffusé par UBS (France) S.A. : la présente publication n'est pas conçue en tant qu'offre publique au sens du droit français. Elle est diffusée dans un but informatif uniquement, par UBS (France) S.A. UBS (France) S.A. est un établissement de gestion de fortune, filiale d'UBS Holding (France) SA, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 132.975.556 euros, dont le siège social est situé 69, boulevard Haussmann – 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 421 255 670, agréée pour le courtage d'assurances - numéro d'inscription ORIAS 07 004 822.

Hong Kong s'il est diffusé par UBS AG, succursale de Hong Kong : cette publication est diffusée par UBS AG, succursale de Hong Kong, banque agréée en vertu de l'Ordonnance bancaire de Hong Kong et établissement enregistré en vertu de l'Ordonnance sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (« Securities and Futures Ordinance »). UBS AG, succursale de Hong Kong est constituée en Suisse en tant que société à responsabilité limitée.

Israël s'il est diffusé par UBS Wealth Management Israel Ltd. : UBS est une entreprise financière mondiale de premier plan qui propose des services de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et de banque d'investissement depuis son siège en Suisse et ses implantations dans plus de 50 pays à travers le monde à des investisseurs particuliers, à des investisseurs institutionnels et à des entreprises. En Israël, UBS Switzerland AG est enregistrée en tant que « Foreign Dealer » en coopération avec UBS Wealth Management Israel Ltd., filiale à 100 % d'UBS. Titulaire d'une licence de gestionnaire de portefeuille, UBS Wealth Management Israel Ltd. intervient également dans le marketing d'investissement et est réglementée par l'Autorité israélienne des valeurs mobilières. Cette publication est fournie à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre d'achat ou une sollicitation d'offre. En outre, cette publication ne constitue pas un conseil en investissement et/ou n'est pas destinée à servir à des fins de marketing d'investissement et ne saurait remplacer un conseil en investissement et/ou le marketing d'investissement adapté aux besoins de chacun, fourni par le titulaire de licence concerné. Le terme « conseil » et/ou ses dérivés doivent être lus et interprétés conjointement à la définition du terme « marketing d'investissement » figurant dans la loi israélienne sur la réglementation du conseil en investissement, du marketing d'investissement et de la gestion de portefeuille de 1995.

Italie s'il est diffusé par UBS Europe SE, succursale italienne : cette publication n'a pas vocation à constituer une offre publique de droit italien. Elle n'est diffusée qu'à titre informatif par UBS Europe SE, succursale italienne, dont le siège social est situé Via del Vecchio Politecnico, 3-20121 Milan. UBS Europe SE, succursale italienne, est soumise à la supervision conjointe de la Banque centrale européenne (« BCE »), de la Banque centrale allemande (Deutsche Bundesbank), de l'Autorité fédérale allemande de surveillance des services financiers (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht), ainsi que de la Banque d'Italie (Banca d'Italia) et de l'Autorité italienne de surveillance des marchés financiers (CONSOB - Commissione Nazionale per le Società e la Borsa), auxquelles cette publication n'a pas été soumise pour approbation. UBS Europe SE est un établissement de crédit de droit allemand adoptant la forme d'une Societas Europaea, dûment agréé par la BCE.

Luxembourg s'il est diffusé par UBS Europe SE, succursale luxembourgeoise : cette publication n'a pas vocation à constituer une offre publique de droit luxembourgeois. Elle n'est diffusée qu'à titre informatif par UBS Europe SE, succursale luxembourgeoise, dont le siège social est situé 33A, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. UBS Europe SE, succursale luxembourgeoise, est soumise à la surveillance conjointe de la Banque centrale européenne (« BCE »), de la Banque centrale allemande (Deutsche Bundesbank), de l'Autorité fédérale allemande de surveillance des services financiers (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht), ainsi que de l'autorité de surveillance luxembourgeoise (Commission de Surveillance du Secteur Financier), auxquelles cette publication n'a pas été soumise pour approbation. UBS Europe SE est un établissement de crédit de droit allemand adoptant la forme d'une Societas Europaea, dûment agréé par la BCE.

Mexique s'il est diffusé par UBS Asesores México, S.A. de C.V. : ces informations sont diffusées par UBS Asesores México, S.A. de C.V. (« UBS Asesores »), une société affiliée d'UBS Switzerland AG, constituée en tant que conseiller en investissement non indépendant en vertu de la loi sur les marchés des valeurs mobilières en raison de la relation avec une banque étrangère. UBS Asesores est une entité réglementée soumise à la surveillance de la Commission bancaire et des valeurs mobilières mexicaine (« CNBV ») qui réglemente exclusivement UBS Asesores en ce qui concerne la prestation de services de gestion de portefeuille ainsi que les services de conseil d'investissement en valeurs mobilières, l'analyse et l'émission de recommandations d'investissement individuelles, la CNBV n'ayant ni ne pouvant avoir aucune faculté de surveillance sur tout autre service fourni par UBS Asesores. UBS Asesores est immatriculée auprès de la CNBV sous le numéro 30060. Cette publication ou ce document d'UBS vous est fourni, car vous avez indiqué à UBS Asesores que vous êtes un Investisseur qualifié averti situé au Mexique. La rémunération de l'analyste ou des analystes qui ont préparé ce rapport est déterminée exclusivement par la direction de la recherche et la direction générale de toute entité du Groupe UBS à laquelle cet(te)/ces analyste(s) fournissent des services.

Monaco s'il est diffusé par UBS (Monaco) SA : ce document n'a pas vocation à constituer une offre au public ou une sollicitation comparable en vertu des lois de la Principauté de Monaco, mais peut, à titre d'information, être mis à la disposition des clients d'UBS (Monaco) SA, une banque réglementée sous la supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) s'agissant des activités bancaires et sous la supervision de la Commission de contrôle des activités financières en ce qui concerne les activités financières.

Singapour s'il est diffusé par la succursale d'UBS AG, succursale de Singapour : ce document vous a été fourni à la suite d'une demande reçue par UBS de votre part et/ou de la part de personnes habilitées à présenter la demande en votre nom. Si vous avez reçu ce document à tort, UBS vous demande de bien vouloir le détruire/supprimer immédiatement et de l'en informer immédiatement. Les clients de la succursale d'UBS AG, succursale de Singapour, sont priés de contacter UBS AG, succursale de Singapour, un conseiller financier exempté en vertu de la Singapore Financial Advisers Act (Cap. 110) et une banque de gros agréée en vertu de la Singapore Banking Act (Cap. 19) réglementée par l'Autorité monétaire de Singapour, pour toute question ayant trait ou liée à l'analyse ou au rapport.

Espagne s'il est diffusé par UBS Europe SE, succursale espagnole : cette publication n'a pas vocation à constituer une offre publique de droit espagnol. Elle n'est diffusée qu'à titre informatif par UBS Europe SE, succursale espagnole, dont le siège social est situé Calle María de Molina 4, C.P. 28006, Madrid. UBS Europe SE, succursale espagnole, est soumise à la surveillance conjointe de la Banque centrale européenne (« BCE »), de la banque centrale allemande (Deutsche Bundesbank), de l'Autorité fédérale allemande de surveillance des services financiers (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht), ainsi que de l'autorité espagnole de surveillance (Banco de España), auxquelles cette publication n'a pas été soumise pour approbation. En outre, elle est autorisée à fournir des services d'investissement sur des valeurs mobilières et des instruments financiers, activité pour laquelle elle est également placée sous la supervision de la Comisión Nacional del Mercado de Valores. UBS Europe SE, succursale espagnole est une succursale d'UBS Europe SE, un établissement de crédit de droit allemand adoptant la forme d'une Societas Europaea, dûment agréé par la BCE.

Suède s'il est diffusé par UBS Europe SE, succursale suédoise : cette publication n'a pas vocation à constituer une offre publique de droit suédois. Elle n'est diffusée qu'à titre informatif par UBS Europe SE, succursale suédoise, dont le siège social est situé Regeringsgatan 38, 11153 Stockholm, Suède, immatriculée au Registre suédois des sociétés sous le n° 516406-1011. UBS Europe SE, succursale suédoise, est soumise à la surveillance conjointe de la Banque centrale européenne (« BCE »), de la banque centrale allemande (Deutsche Bundesbank), de l'Autorité fédérale allemande de surveillance des services financiers (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht), ainsi que de l'autorité de surveillance suédoise (Finansinspektionen), auxquelles cette publication n'a pas été soumise pour approbation. UBS Europe SE est un établissement de crédit de droit allemand adoptant la forme d'une Societas Europaea, dûment agréé par la BCE.

Taiwan s'il est diffusé par UBS AG, succursale de Taipei : ce document est fourni par UBS AG, succursale de Taipei, conformément aux lois de Taiwan, en accord avec les clients/prospects ou à leur demande.

Royaume-Uni s'il est diffusé par UBS AG, succursale britannique : UBS AG est immatriculée en tant que succursale en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro BR004507 (société anonyme, constituée en Suisse, dont le siège social est situé Aeschenvorstadt 1, CH-4051, Bâle et Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich). Adresse du siège social : 5 Broadgate, Londres EC2M 2QS. Société agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers en Suisse. Au Royaume-Uni, UBS AG est agréée par la Prudential Regulation Authority et soumise à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à une réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Des informations détaillées sur l'étendue de notre réglementation par la Prudential Regulation Authority sont disponibles sur demande.

Informations importantes en cas de distribution transfrontalière du présent document

Bahreïn : UBS est une banque suisse qui ne fait l'objet à Bahreïn d'aucune autorisation, supervision, ni réglementation par la Banque centrale de Bahreïn et qui n'exerce pas d'activités bancaires ou d'investissement à Bahreïn. Par conséquent, les clients ne bénéficient d'aucune protection en vertu de la législation et de la réglementation locales en matière de services bancaires et d'investissement.

Chine : Le présent rapport est préparé par UBS Switzerland AG ou sa filiale ou société affiliée offshore (collectivement « UBS Offshore »). UBS Offshore est une entité constituée hors de Chine qui ne fait l'objet d'aucune autorisation, supervision ni réglementation en Chine pour exercer des activités bancaires ou d'investissement. Le destinataire de ce document ne doit contacter ni les analystes ni UBS Offshore qui ont produit ce rapport pour obtenir des conseils, car ceux-ci ne sont pas habilités à fournir des conseils en investissement en valeurs mobilières en Chine. UBS Investment Bank (y compris Research) a ses propres analyses et opinions entièrement indépendantes, qui peuvent parfois différer de celles d'UBS Global Wealth Management. Le présent rapport ne saurait être considéré comme fournissant une analyse spécifique en matière de valeurs mobilières. Le destinataire du présent document ne doit pas l'utiliser ou se fier autrement à l'une quelconque des informations y figurant pour prendre des décisions d'investissement, et UBS n'assume aucune responsabilité à cet égard.

République tchèque : UBS n'est pas une banque agréée en République tchèque et n'est donc pas autorisée à fournir des services bancaires ou d'investissement réglementés en République tchèque. Veuillez informer UBS si vous ne souhaitez plus recevoir de correspondance.

Grèce : UBS Switzerland AG est établie en Suisse et opère en vertu du droit suisse. UBS Switzerland AG et ses sociétés affiliées (UBS) ne sont pas agréées en tant que banque ou établissement financier en vertu de la législation grecque et ne fournissent pas de services bancaires et financiers en Grèce. Par conséquent, UBS fournit ces services par l'intermédiaire de succursales situées hors de Grèce uniquement. Aucune information contenue dans ce document n'est fournie aux fins de l'offre, de la commercialisation et de la vente par quelque moyen que ce soit d'instruments et de services sur le marché des capitaux en Grèce. Par conséquent, ce document ne peut être considéré comme une offre publique faite ou devant être faite aux résidents grecs.

Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande : ce document vous a été fourni à la suite d'une demande reçue par UBS de votre part et/ou de la part de personnes habilitées à présenter la demande en votre nom. Si vous avez reçu ce document à tort, UBS vous demande de bien vouloir le détruire/supprimer et de l'en informer immédiatement. L'ensemble des conseils fournis et/ou des opérations exécutées par UBS sur la base du présent document n'auront été fournis que sur votre demande spécifique ou exécutés sur vos instructions spécifiques, selon le cas, et pourront être considérés comme tels par UBS et par vous-même. Ce document peut ne pas avoir été examiné, approuvé, désapprouvé ou avalisé par une autorité financière ou réglementaire de votre juridiction. Les investissements concernés seront soumis à des restrictions et des obligations de transfert telles qu'énoncées dans le document. En recevant ledit document, vous vous engagez à les respecter pleinement. Il vous appartient d'étudier attentivement et de vous assurer que vous comprenez et faites preuve de prudence et de discrétion, concernant votre objectif d'investissement, votre appétit pour le risque et votre situation personnelle par rapport au risque de l'investissement. En cas de doute, il vous est conseillé de consulter un professionnel indépendant.

Jersey : UBS AG, succursale de Jersey, est réglementée et agréée par la Jersey Financial Services Commission pour la conduite des activités bancaires, de gestion de fonds et d'investissement. Lorsque des services sont fournis en dehors de Jersey, ils ne sont pas soumis au régime réglementaire de Jersey. UBS AG, succursale de Jersey, est une succursale d'UBS AG, une société anonyme constituée en Suisse dont le siège social est situé Aeschenvorstadt 1, CH-4051 Bâle et Bahnhofstrasse 45, CH 8001 Zurich. Le principal établissement d'UBS AG, succursale de Jersey, est situé au 1, IFC Jersey, St Helier, Jersey, JE2 3BX.

Nigeria : UBS Switzerland AG et ses sociétés affiliées (UBS) ne sont pas agréées, supervisées ou réglementées au Nigeria par la Banque centrale du Nigeria ou la Nigerian Securities and Exchange Commission et n'exercent aucune activité bancaire ou d'investissement au Nigeria.

Pologne : UBS est une entreprise financière mondiale de premier plan qui propose des services de gestion de patrimoine à des investisseurs particuliers, à des investisseurs institutionnels et à des entreprises. UBS est établie en Suisse et exerce ses activités en vertu du droit suisse dans plus de 50 pays et depuis tous les grands centres financiers. UBS n'est pas agréée en tant que banque ou entreprise d'investissement en vertu de la législation polonaise et n'est pas autorisée à fournir des services bancaires et financiers en Pologne.

Portugal : UBS Switzerland AG n'est pas autorisée à exercer des activités bancaires et financières au Portugal, et UBS Switzerland AG n'est pas supervisée par les autorités de réglementation portugaises (Banque du Portugal « Banco de Portugal » et Commission portugaise de la Bourse des valeurs mobilières « Comissão do Mercado de Valores Mobiliários »).

Singapour : le présent document vous a été fourni à la suite d'une demande reçue par UBS de votre part et/ou de la part de personnes habilitées à présenter la demande en votre nom. Si vous avez reçu ce document à tort, UBS vous demande de bien vouloir le détruire/supprimer et de l'en informer immédiatement.

Émirats arabes unis (EAU) : UBS n'est pas agréée aux Émirats arabes unis par la Banque centrale des Émirats arabes unis ou par la Securities & Commodities Authority. La succursale d'UBS AG à Dubaï est agréée auprès du Dubai International Financial Centre (DIFC) par la Dubai Financial Services Authority en tant que société habilitée.

Ukraine : UBS est une entreprise financière mondiale de premier plan qui propose des services de gestion de patrimoine à des investisseurs particuliers, à des investisseurs institutionnels et à des entreprises. UBS est établie en Suisse et exerce ses activités en vertu du droit suisse dans plus de 50 pays et depuis tous les grands centres financiers. UBS n'est pas enregistrée et agréée en tant que banque/établissement financier en vertu de la législation ukrainienne et ne fournit pas de services bancaires et autres services financiers en Ukraine.

À propos de l'enquête : UBS Global Wealth Management fournit des solutions et des conseils financiers à des clients fortunés, à des clients institutionnels et à des entreprises du monde entier. Dans le cadre de nos capacités de recherche de premier plan, nous sondons régulièrement les investisseurs internationaux afin de rester au fait de leurs besoins, de leurs objectifs et de leurs préoccupations. Depuis 2012, *UBS Investor Watch* suit, analyse et publie les ressentis des investisseurs fortunés.

Les enquêtes *UBS Investor Watch* couvrent une variété de sujets, notamment :

- la conjoncture économique dans son ensemble
- les perspectives et les préoccupations économiques
- les préoccupations et objectifs personnels
- des thèmes majeurs, comme le vieillissement et la retraite

Pour cette édition d'*UBS Investor Watch*, nous avons interrogé 4 500 investisseurs disposant d'au moins 1 million de dollars d'actifs investissables. L'échantillon mondial couvrait les 14 marchés suivants : Argentine, Brésil, Chine continentale, France, Allemagne, Hong Kong, Italie, Japon, Mexique, Singapour, Suisse, EAU, Royaume-Uni et États-Unis. L'enquête a été menée en avril 2022.



Plus d'informations sur ubs.com/investorwatch